

## Accouchement à Angkor Thom au XII<sup>e</sup> siècle

Les galeries du « Bayon » sont ornées de sculptures qui décrivent la vie des Khmers ainsi que de nombreuses scènes de guerre. Temple central de l'ancienne ville d'Angkor Thom au Cambodge, capitale des souverains Khmers au début du XIII<sup>e</sup> siècle, le « Bayon » est le dernier des « temples-



montagnes » du site d'Angkor, bâti par Jayavarman VII (règne de 1181 à 1220), restaurateur de la puissance du royaume. Sa décoration est d'une exceptionnelle richesse, à l'apogée de l'art bouddhique mahāyāna. Sa structure compte cinquante-quatre tours ornées de deux-cent-seize visages monumentaux du Bodhisattva Avalokiteshvara qui expriment par un sourire distant, énigmatique à la fois la puissance, l'autorité et la bienveillance. Sous le règne de Jayavarman VIII, vers 1350, le temple fut ensuite converti à l'hindouisme.

Aidée par une matrone, une femme est ici en train d'accoucher. Ce bas-relief de la galerie extérieure sud, côté est du « Bayon » montre une scène bien connue d'accouchement à la khmer, une scène triviale de la vie courante qui tranche de celles de la vie spirituelle exprimée par toutes les nombreuses Apsaras, nymphes célestes d'une grande beauté, sorties de la littérature védique du Rig-Véda, mais aussi du Mahabharata, et qui ornent tant de murs d'Angkor Thom et d'Angkor Vat, le plus grand temple d'Angkor au Cambodge.

La médicalisation de l'accouchement que nous connaissons de nos jours l'est depuis les années 1930, suite à une

baisse significative du nombre d'accouchements à la maison, de la concurrence des médecins dans le domaine de la grossesse et de l'augmentation du nombre de services d'obstétrique. La fin de l'accouchement à domicile avait commencé à cette époque en rapport avec la médicalisation de l'enfan-

tement, et, la maternité comme un passage obligé [1]. Et si le renouveau de la sage-femme, comme profession indépendante et responsable de structure autonome dirigée par elles-mêmes, telles les Maisons de Naissance qui sont en expérimentation depuis 2013 [2], passait aussi par leur activité et savoir-faire en acupuncture. Lisez pour vous en convaincre l'article d'Amélie Gallet et Laura Levallois qui objectivent que l'acupuncture paraît être une bonne alternative dans l'induction du travail lors de la rupture prématurée des membranes à terme. Cela semble de ce fait, soutenir le processus naturel de l'accouchement, processus que l'on souhaite mettre en valeur dans ces Maisons afin d'éviter la surmédicalisation de la grossesse.

*Jean-Marc Stéphan*

### Références

1. Jacques B. De la matrone à l'obstétricien : quel partage des rôles pour les professionnels ? *La santé de l'homme*. 2007;391:20-22. [consulté le 05/09/2015]. Available from URL: <http://www.inpes.sante.fr/slh/articles/391/02.htm>.
2. Sénat. Loi autorisant l'expérimentation des maisons de naissance : Loi n° 2013-1118 du 6 décembre 2013 parue au JO n° 284 du 7 décembre 2013. [consulté le 05/09/2015]. Available from URL: <http://www.senat.fr/dossier-legislatif/pp110-548.html>.